

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Au Temple communal

Vendredi 21 janvier, à 8 h. du soir

CONFÉRENCE PUBLIQUE

donnée par

Emile VANDERVELDE

Ministre de Belgique

SUJET:

L'Internationale et la Guerre

ENTRÉE: 30 CENTIMES

Le produit de la conférence est destiné aux familles des soldats belges.

Les grands sont toujours absous

Les braves gens qui n'ont pas encore vu que l'égalité des citoyens n'est bientôt plus qu'une vieille relique, propre à peine à étonner les visiteurs d'un musée historique, possèdent une foi robuste, à moins qu'ils ne soient atteints d'une dangereuse myopie. Espérons que le scandale de l'Etat-Major leur ouvrira les yeux.

L'égalité des citoyens! Ah mes pauvres amis! Il y a beau temps que c'est le refrain mensonger qui berce le peuple et l'endort! L'égalité des citoyens! Que le bon Dieu en préserve la bourgeoisie. A qui serviraient la richesse et la grandeur si les lois et la justice n'avaient pour elles des indulgences de prostituées, et si, rigides pour les faibles, elles n'avaient pour les grands des souplesses à faire pâlir un acrobate?

Nos tribunaux civils ont trop souvent blanchi des bandits dorés pour avoir encore l'aveugle confiance des foules, et les tribunaux militaires ont pour les simples soldats des rigueurs dignes du moyen-âge, qui scandalisent un nombre grandissant de citoyens honnêtes, tandis que c'est avec peine que la voix impérieuse de toute la Suisse réussit à leur faire mettre en accusation deux officiers supérieurs coupables.

Nous avons souvent assisté aux séances des tribunaux militaires, et toujours nous avons vu les simples soldats écrasés par une justice qui ne s'embarassait guère de sentimentalité. L'honneur d'un honnête homme, le bien-être de sa famille, la douleur d'une mère ne pesaient pas dans l'inexorable balance. Il s'agissait des petits, des faibles, tout était crime. Un jeune employé des C. F. F., soutien d'une famille de dix enfants, d'une conduite irréprochable, fils modèle, qui affectionnait son vieux père, était accusé d'une peccadille, une parole un peu vive, qui méritait au plus quelques heures de salle de police. S'il était condamné, il perdait sa place pour jamais. C'était une existence brisée, la vie de toute une famille gravement compromise. Son père implorait sa grâce. Peine perdue; il fut envoyé pour quelques mois dans un pénitencier. C'est un exemple entre mille.

Hier, un soldat nous faisait remarquer qu'il est menacé de plusieurs années de prison s'il parle de ce qu'il a vu du haut d'un poste d'observation de notre frontière. Cette sévérité n'est que pour les petits, les grands s'en moquent avec des appuis sacro-saints. Malheureusement, le peuple s'avise de trouver la farce mauvaise, et c'est bien malgré eux que le Conseil fédéral et le général, nantis d'un crime, il y a plus d'un mois, après l'avoir mal enterré, assistent atterrés à sa résurrection.

Est-ce faiblesse, lâcheté, impuissance? Craignent-ils que ce scandale une fois soulevé n'en laisse voir de plus grands encore? Quoiqu'il en soit, leur manque d'énergie et de justice n'augmentera pas le peu de confiance que beaucoup de citoyens avaient encore en eux. Quand on pense que l'officier accusé d'être vendu moralement aux empires centraux, recevait pour tout châtiement le commandement des fortifications du Hauenstein, que c'est lui qui a été chargé de protéger notre pays contre une agression éventuelle de l'Allemagne, lui l'instrument de ce pays, on se demande avec angoisse si les hommes qui l'ont déplacé tiennent encore à notre neutralité, et si la sécurité publique n'exige pas de réduire considérablement l'autorité dont ils usent si mal.

Le peuple attend qu'on ne fasse pas du code militaire, qu'on applique brutalement aux humbles mortels, un misérable chiffon de papier, lorsqu'il s'agit de crime. Les puissants; il se souviendra certainement que deux colonels coupables doivent leur châtiement (s'ils sont punis) à la conscience populaire et non pas à une justice aussi indulgente pour les grands qu'impitoyable pour les petits.

Et si demain, un pauvre soldat ne consent pas à sacrifier sa dignité d'homme libre et refuse d'obéir aux commandements antidémocratiques du Major Wille, s'il s'endort vaincu par la fatigue, s'il s'oublie jusqu'à rendre à son supérieur le quart des

grossièretés qu'il vient d'en recevoir, le pénitencier lui ouvrira ses portes.

Soyez grands, et le crime, le crime de haute trahison même, ne sera que la plus insignifiante des peccadilles, mais malheur à vous si vous êtes pauvres, faibles, misérables! Toutes vos fautes seront des crimes et la justice, l'injustice plutôt, vous écrasera sans pitié.

De Wattenwill et Egli, belle affaire! Il valait bien la peine de faire tant de bruit pour si peu de chose! Qu'on laisse donc ces braves gens en paix... Mais, pour l'amour du ciel, qu'on mette dedans, et pour longtemps, ce bandit de Graber qui a poussé l'horreur du crime jusqu'à protéger la Démocratie contre des commandements dont la Prusse rougirait.

Si les deux colonels ne sont pas très sévèrement punis, on fera bien d'écrire sur les murs de nos tribunaux, de nos tribunaux militaires surtout, en lettres énormes, cette phrase laconique:

« Ici les grands sont toujours absous, mais malheur aux gens du peuple. »

Henri PERRET.

L'immunité diplomatique

C'est la situation d'un diplomate accrédité auprès d'un gouvernement étranger, lui permettant de vivre en terre étrangère tout en ne dépendant que de son mandataire.

Ainsi, les ambassadeurs de France, d'Allemagne, etc., à Berne, y vivent dans une indépendance complète, et ne doivent compte de leurs actes qu'à Paris, à Berlin, etc.

Toute immixtion du gouvernement helvétique dans les affaires intérieures de l'une ou l'autre ambassade constitue une violation de territoire, M. Beau étant à Berne en territoire français, et M. de Romberg en territoire allemand.

Il apparaît évident, dès le premier abord, que cette situation privilégiée permet à celui qui en jouit une conduite excessivement élastique. Un ambassadeur honnête n'en profitera pas.

Un ambassadeur habile y trouvera toute latitude pour exercer ses talents. Si jamais la manière de faire du second prêtait à la critique publique, le gouvernement répondra par un « non possumus » absolu. Un ambassadeur excite-t-il un fonctionnaire suisse à la trahison? Fait-il bénéficier aux dépens d'un tiers pays, le gouvernement qu'il représente, des infidélités qu'il a peut-être soudoyées, le Conseil fédéral n'a pas le droit d'examiner les archives de l'ambassade ex-citric, qui lui fourniraient cependant les preuves les plus indiscutables de la culpabilité de l'accusé. Tous ceux qui se livrent à l'espionnage sont, en Suisse, très sévèrement punis. Mais qui est le chef des espions que l'on dit légion chez nous? Si l'immunité diplomatique n'existait pas, peut-être le saurions-nous bientôt, et ce trafic disparaîtrait-il!

Ces quelques lignes suffisent pour prouver, même au plus dur d'oreille, que tout le système diplomatique est antidémocratique.

Ce n'est pas le peuple qui dispose de la guerre ou de la paix: ce sont les diplomates étrangers. Ces messieurs ne jouent donc pas seulement avec la vie de leurs concitoyens, ils peuvent par une manœuvre quelconque, disposer de la vie du peuple chez lequel ils sont accrédités.

Peuple, envoie tes mandataires à Berne, exerce la surveillance la plus étroite sur le pouvoir exécutif, censure le général, tu le peux, tu le dois. Ce que tu ne peux pas, c'est exiger que son Excellence... se conduise honnêtement. Tu peux demander des sanctions impitoyables contre toutes les forfaitures de tous, sauf contre les siennes. Tu peux pousser la prudence, dans ta volonté inébranlable de vouloir vivre en paix avec tous tes voisins, jusqu'aux limites les plus reculées. Tu n'as pas le droit de franchir le seuil de l'ambassade où un Monsieur tout chamarré de décorations rédige peut-être un rapport mensonger qui fera éclater l'orage que tu voudrais éviter à tout prix.

Et contre cela, pour le moment du moins, il n'y a rien à faire. L'on a bien raison de dire que tout le système ne vaut rien! Il ne devrait y avoir en Suisse qu'un seul maître et qu'un seul administré: le Peuple!

L. B.-P.

La réponse du «traître»

Au Reichstag, à la fin de la séance de mardi, le camarade Dr Liebknecht a déclaré ce qui suit:

« Hier et aujourd'hui on m'a de nouveau crié que je suis au service de l'étranger et un traître à mon pays (très juste). En réponse, je vous déclare que je préfère être accusé par vous (en se tournant vers les députés bourgeois) de trahire que de tenir des discours pour être loué par vous comme c'est arrivé ces derniers jours à certains membres de la fraction socialiste. »

Les suites de l'Affaire

Nous lisons dans la « Berner Tagwacht »: « Malgré que l'affaire des deux colonels ne provoquera probablement pas des représailles de la part des Alliés, les suites désagréables se font quand même déjà sentir ce qui prouve que l'attitude des deux colonels de l'Etat-major a affaibli la confiance en notre pays. Ainsi, nous croyons savoir que les moyens de communication entre les gouvernements des Alliés et leurs représentants à Berne, ont changé depuis que cette affaire, contrairement à la neutralité, a été connue. Auparavant, c'était le télégraphe suisse qui était utilisé pour transmettre les communications entre gouvernements des Alliés et leurs représentants et vice-versa. Aujourd'hui, l'utilisation du télégraphe suisse a été abandonnée parce que les dépêches sont soumises à la censure dont le chef est le colonel Maurice von Wattenwyl. Les ambassadeurs des Alliés, à Berne, ont créé des courriers spéciaux pour éviter le risque que des nouvelles soient transmises aux représentants des Empires centraux. »

« Vu les nombreuses communications, ce changement aura une répercussion financière sur les recettes des postes et télégraphes suisses. Ce dommage peut-être supporté facilement et ne constitue pas le plus grand mal; beaucoup plus important est le dommage moral que le pays doit supporter en suite des agissements des deux colonels. »

« Nous croyons ne pas faire erreur en disant que la transmission nocturne des nouvelles à l'attaché militaire de l'Allemagne, von Bismarck, qui a eu lieu régulièrement à 11 heures du soir par un cycliste militaire, ne concernait pas seulement les observations des postes frontières suisses. D'après nos renseignements, il s'agissait de nouvelles que l'Etat-major général suisse a reçues par une autre voie. »

D'avance, nous attendons que l'enquête judiciaire, décidée actuellement, se porte aussi de ce côté-là. »

Autour de l'Affaire

L'affaire des colonels a mis en évidence deux journaux bernois que le public romand paraît prendre quelquefois l'un pour l'autre, la « Berner Tagwacht » et le « Berner Tagblatt ». Pour éviter tout malentendu, retenons que le « Berner Tagblatt » est un organe germanophile acharné, serviteur complaisant des intérêts allemands, tandis que la « Berner Tagwacht » est notre courageux confrère socialiste qui a déjà porté de si rudes coups au Conseil fédéral et qui, le premier de toute la presse, a dévoilé l'affaire de l'Etat-major.

Prière de ne pas confondre.

L'affaire Savoy

Les « Basler Nachrichten » donnent les détails suivants au sujet des accusations portées contre un conseiller d'Etat d'un canton romand:

Il s'agit de M. Savoy, membre du gouvernement fribourgeois, qui a épousé une Belge. Pendant plusieurs mois, il reçut d'un député belge, demeuré au pays après l'invasion, nombreuses dépêches rédigées en langage conventionnel qu'il transmettait ensuite à l'attaché militaire d'une puissance de l'Entente à Berne. Depuis sept mois, une enquête était en cours, sans qu'on parvint à réunir suffisamment de preuves pour qu'on pût le déferer à la justice.

Un beau jour, son correspondant belge fut condamné à mort et fit des aveux complets qui lui valurent la commutation de sa peine en réclusion à perpétuité. Il semble que le condamné ait compromis gravement le destinataire suisse de ses dépêches au cours de ses aveux, et que l'Allemagne soit intervenue auprès du Conseil fédéral. Ce dernier s'est déjà occupé à fond de cette affaire.

La « Berner Tagwacht » ajoute:

« Cette information est incomplète. Il est vrai que Savoy a épousé une Belge. Le directeur de police du canton de Fribourg était, d'après nos renseignements, en communication avec l'attaché militaire de la France dans l'affaire suivante: Un Belge séjournant en France voulait retourner en Belgique. Il disposait d'une somme assez importante, en argent, qu'il voulait employer à soutenir des familles belges. Comme il était en France il ne pouvait pas rentrer en Belgique parce que, tout Belge qui voulait rentrer dans son pays doit prouver qu'il ne vient pas d'un pays en guerre avec l'Allemagne. Le directeur de police Savoy a, par complaisance, comme dirait la presse bourgeoise, délivré une attestation officielle de ce Belge, disant que la personne en question séjournait en Suisse. Grâce à cette attestation fautive, le Belge a pu rentrer dans son pays. Mais là, il fut accusé d'espionnage, arrêté et raconta, alors, comment il était arrivé en possession de cette fautive attestation, soit qu'il l'avait obtenue du conseiller d'Etat Savoy. »

Une nouvelle fin du monde

Un savant, M. Puiseux, a découvert quelle sera la fin du monde. Il n'est pas le premier à avoir fait des recherches sur ce passionnant sujet. M. Camille Flammarion nous a prédit, il y a longtemps, que la terre finirait sous l'invasion des glaces venues du Pôle, et cette hypothèse, assez plaisante, avait reçu l'adhésion générale.

Mais M. Puiseux n'est pas de cet avis. Dans une note communiquée à l'Académie des sciences, cet astronome bienveillant nous fait entrevoir un éclatement subit du soleil et des planètes voisines. Tout notre système serait détruit par ces explosions formidables. Ce serait un phénomène analogue à celui qui se produit lorsqu'une étoile passe à l'état de nébuleuse. Le soleil deviendrait une nébuleuse, et dans cette nébuleuse notre pauvre Terre ne serait plus qu'un atome de brouillard.

M. Puiseux termine sa note par ces mots: « L'intelligence qui s'exerce à envisager avec sérénité les catastrophes possibles est un meilleur soutien pour la vie morale que la jouissance passive du cours présent des choses. »

C'est bien dit.

COURRIER DE BELGIQUE

Dépression et Confiance

De notre correspondant particulier.

Bruxelles (via Hollande et Londres).

La vie en Belgique n'est plus ce qu'elle était aux premiers mois de la guerre. Alors, c'était l'espérance, une presque certitude que le flot allemand que nous avions vu dévaler vers la France avec une rapidité surprenante — telle une crue après un orage — serait non seulement endigué, mais anéanti. Les espérances furent déçues. Ce ne fut pas, comme nous l'avions espéré, une guerre de courte durée. Et ce fut l'occupation brutale, un gouvernement de fer, des tracasseries sans nombre, des arrestations, des fusillades. Sous ce régime déprimant, un hiver se passa que nous supportâmes avec courage, presque avec désinvolture, nous moquant des arrêtés, des menaces, « zwanzant » soldats, officiers et gouverneurs. Le printemps n'était-il pas proche? Et avec lui, c'était la libération certaine.

Mais le printemps passa. Et l'été, et l'automne! Toute une année de guerre! Et la prison se ferma! Emmurés dans notre pays, nous sentîmes plus fortement s'apesantir la poigne de fer d'un gouvernement de réîtres. On nous sollicita, avec des menaces toujours, de reprendre le travail, et faire renaître la vie économique. Et pendant que des appels à notre bonne volonté nous étaient prodigués, on nous condamnait coup sur coup à des contributions énormes. On nous tendait la main gauche et de la main droite on nous frappait après nous avoir volés. On nous demandait de travailler, et on déboulonnait les machines dans nos usines, on annihilait les efforts de nos organisations, on réquisitionnait sans discontinuer tout notre matériel industriel, on démontait les voies de nos vicinaux.

Mais nous sommes restés intransigeants. nous avons refusé de nous soumettre. Et comment aurions-nous pu faire revivre une industrie sapée dans ses bases, un commerce sans produits, si même nous l'aurions voulu? Plus de communications, plus de chemin de fer réguliers, plus de poste libre! Et avec cela une taxation à outrance!

L'hiver arriva, gros de menaces! Et au lieu d'une offensive victorieuse que nous attendions avec impatience, que nous escamotons chaque jour, à chaque coup de canon que nous entendions gronder sourdement au loin, bien loin, trop loin, ce fut l'annonce de l'avance allemande en Russie, ce furent les cris de victoire de nos ennemis nous hurlant le sort malheureux de la Serbie!

Et les amendes continuaient à pleuvoir, les condamnations se suivaient, l'oppression se faisait plus dure, plus brutale, la main de fer se fermait chaque jour un peu plus.

A ce régime inique de dix-sept mois, la dépression s'est emparée de nous. Elle fut lente à venir, plus lente que ne l'avaient escompté les Allemands.

Et, pour comble, est venue s'ajouter, à toutes nos misères morales, la vie chère. Nous les avons connus les jours maigres, les semaines, les mois! Ils étaient plus de sept et la troisième série s'épuise sans que nous voyions apparaître la première lucarne du premier jour des mois gras! La vie renchérit. Cela ne semble rien ou pas grand chose là où vous mangez du pain blanc à profusion, de la viande et de tout. Mais ici, cela signifie que tout manque! Soignez qu'à l'heure actuelle le beurre est à 7 fr. 40 le kilo à Bruxelles. Nous avons une disette de pommes de terre. Quant à la viande, demandez aux gens de Charleroi, par exemple, s'ils savent encore ce que c'est.

Et comme il était écrit que nous connaî-

trions toutes les misères, une bande d'agitateurs, d'accord avec les paysans, spéculant sur la misère du peuple. Séviri? On le fait bien par ci par là. Mais comment organiser une répression, alors que tout notre organisme répressif est dans le plus épouvantable des marasmes. Quant aux Allemands, ils ne s'inquiètent guère de cela, tant qu'ils ont à manger. Du patriotisme, de la solidarité! Allez parler de cela au paysan qui voit miroiter la pièce de cent sous derrière la foule des miséreux sur le ventre de qui il doit passer pour attendre son bénéfice! «Les paysans sont dégoûtants», ainsi parlait un des nôtres, révolté de tant de rapacité.

Déprimés, certes, nous le sommes. Et cependant...

Qu'un aviateur allié survole la ville, et nous voilà repartis vers l'espérance, la confiance, la confiance folle et ferme dans une libération que nous n'attendons plus, hélas! pour demain ou après-demain! C. D.

Les forces navales des puissances balkaniques

De toutes les puissances balkaniques, il n'y a que la Grèce et la Turquie qui possèdent des flottes de guerre. La Roumanie a bien quelques navires sur le Danube et la Bulgarie est fière des quelques torpilleurs et de l'unique canonnière qui constituent sa petite marine; mais ces deux pays n'ont pas de flotte militaire à proprement parler.

La flotte hellénique n'est pas à dédaigner, mais la Turquie possède la marine la plus nombreuse, sinon la meilleure. La marine grecque manque d'homogénéité; elle est constituée d'éléments très divers pris sur les divers chantiers du monde. Deux cuirassés de 19,000 tonnes ont été achetés aux Etats-Unis; ils ont nom «Lemnos» et «Kilkis». En août 1914, deux autres cuirassés étaient en construction pour le compte de la Grèce: un à Saint-Nazaire, l'autre sur les chantiers Vulkan, à Stettin.

La flotte de haute mer de la Grèce compte quatre grands cuirassés, dont trois datent de 1890 et un, le plus important de tous, — 10,000 tonnes, — le «Georges-Averoff», ne date que de 1910. Sa construction est italienne, puisque c'est sur les chantiers Orlandi, de Gênes, que ce navire de guerre fut construit. Les divers croiseurs légers de la flotte grecque ont également des origines très variées. Les chantiers de constructions navales d'Angleterre en ont construits deux. Les Forges et Chantiers français de la Méditerranée ont construit trois cuirassés de 5,000 tonnes.

La marine militaire grecque a été réorganisée par une mission d'officiers et d'ingénieurs anglais qui travailla de 1911 à 1913. L'escadre de six cuirassés dont elle est actuellement composée est complétée par trois croiseurs légers, seize contre-torpilleurs ou destroyers et dix-sept torpilleurs. Ces derniers navires ont été construits partie par les Anglais et partie par les Allemands. Les deux uniques sous-marins ont été fournis par le Creusot; ils se sont rendus par leurs propres moyens en 1912, de Toulon au Pirée, sur une distance de 1,800 kilomètres.

Les forces navales de la Turquie sans tenir compte des éléments qui leur ont été fournis par l'Allemagne, se composaient, en août 1914, de trois cuirassés de 10,000 tonnes, dont deux sont d'origine germanique, et le troisième a été construit à Gênes. Les unités cuirassées de la flotte turque n'ont qu'une valeur très relative; deux n'ont été construites en 1891; la troisième, qui remonte à 1874, fut transformée en 1902.

Pour compléter l'action de ces trois cuirassés, la marine turque compte: quatre garde-côtes cuirassés de 3,000 à 5,000 tonnes, construits en 1870, mais modifiés de 1904 à 1907; trois croiseurs protégés construits de 1903 à 1910, marchant à une vitesse de 22 nœuds; dix canonnières sans grande valeur; dix contre-torpilleurs et quatorze torpilleurs construits de 1907 à 1910.

Telles sont les forces respectives des marines des puissances balkaniques.

Mort du général Huerta

L'ex-président du Mexique, Huerta, est mort à El-Paso (Etats-Unis). Il était prisonnier au fort Bliss, où il venait de subir une opération chirurgicale.

La police des Etats-Unis avait, dit-on, acquis la preuve que «le général Huerta, qui s'était retiré en Espagne après sa chute du pouvoir, était revenu depuis aux Etats-Unis, à l'instigation des agents de l'Allemagne et se préparait à rentrer au Mexique pour y provoquer une nouvelle révolution, soudoyée par l'argent allemand. Il s'agissait pour l'Allemagne de forcer les Etats-Unis à envoyer une expédition militaire au Mexique, ce qui les auraient contraints à garder pour eux les armes et munitions qu'ils fabriquent pour les Alliés. Ceux-ci auraient vu se fermer ainsi une de leurs principales sources d'approvisionnement.»

Le général Huerta devait rencontrer à Juarez les chefs de ses anciens partisans, mais il fut arrêté, et, pendant sa détention, il fut soumis à trois opérations. Il était, dit-on, atteint d'un cancer.

Le général Huerta était un pur Indien Yaqui. Il s'était emparé du pouvoir après l'assassinat du président Madero, en 1911; les Etats-Unis refusèrent de le reconnaître, ce qui, à la longue, l'obligea à se retirer devant le mouvement révolutionnaire de Carranza.

NOUVELLES SUISSES

Notre ravitaillement. — A la suite d'un accord intervenu entre l'état-major général français et le gouvernement fédéral, les chemins de fer fédéraux peuvent envoyer à Bordeaux et à Marseille le matériel roulant nécessaire au transport des marchandises destinées à la Suisse et qui sont en souffrance dans ces ports, par suite de la pénurie de matériel des compagnies de chemins de fer françaises.

Le 17 janvier est arrivé à Bordeaux un premier train, composé de quarante wagons qui ont été dirigés sur les quais de la rive gauche. Ces quarante wagons aussitôt chargés partiront pour la Suisse, convoyés par les employés français, via Contrats-Périgieux et Lyon.

Chaque semaine un train sera ainsi mis en marche pour la Suisse. Si les besoins de l'exportation le demandent, il pourra y avoir deux trains hebdomadaires.

Ce qui se passe aujourd'hui pour Bordeaux et Marseille, se passera bientôt à Saint-Nazaire et Le Havre. Les trains suisses se composeront, à l'avenir, de quarante-trois wagons au maximum et chaque wagon transporterait 10 tonnes de marchandises, soit 430 tonnes par convoi.

Quant à ce qui se passe pour les marchandises, il résulte que depuis l'avis inséré au «Journal officiel» du 15 novembre dernier, les exportateurs se sont modérés, parce que toutes les marchandises, frappées en principe de prohibition à la sortie, ne peuvent être exportées en Suisse, sur autorisation spéciale, que si elles sont consignées à la Société de surveillance économique.

En outre, on a créé à Paris une commission permanente internationale des contingents et qui doit s'assurer que les quantités de marchandises exportées ne dépassent pas celles prévues pour les besoins normaux.

Déserteurs russes. — Jeudi vers midi, la gendarmerie de l'armée a amené à Porrentruy cinq déserteurs russes, dont deux sous-officiers, qui avaient été détenus comme prisonniers de guerre à Mulhouse, où ils étaient occupés dans une fabrique, mais avaient réussi à s'échapper et à traverser la frontière. Ils étaient arrivés jusqu'à Alle où ils avaient été arrêtés. Ils ont été dirigés sur Delémont et Berne.

Recettes des C. F. F. — Le total des recettes des transports des C. F. F. s'élève en décembre 1915 à 13,378,000 fr. contre 12 millions 993,000 fr. en décembre 1914. Le total à fin décembre est de 166,787,643 fr. contre 175,168,060 fr. soit une moins-value de 8,480,416 fr. Le total des recettes d'exploitation s'est élevé en décembre à 175 millions 482,762 fr. contre 183,900,555 fr. soit une moins-value de 8,417,793 fr.

Les dépenses d'exploitation pour décembre sont de 10,250,000 fr., contre 9 millions 808,375 fr. en décembre 1914. Pour l'année 1915, de 120,065,058 fr., contre 128,482,651 fr. pour l'année 1914, soit une moins-value de 8,417,793 fr.

L'excédent des recettes sur les dépenses est en décembre de 6,758,000 fr. contre 6,981,193 fr. en décembre 1914. Le total de l'excédent en 1915 est de 55,417,704 fr., contre 55,055,828 fr. en 1914, soit une plus-value de 361,876 fr.

JURA BERNOIS

District de Courtenay. — Les sections socialistes de ce district sont priées d'envoyer une délégation à une assemblée qui aura lieu dimanche 23 janvier, à 10 h. du matin, au café Aufranc à Corgémont. Tous les membres du parti sont individuellement invités à participer à cette réunion qui s'occupera en particulier des élections du dimanche 30 janvier, pour le remplacement de deux juges au tribunal de district.

TRAMEAN. (Corr.) — Mise au point. — Nous avons obtenu satisfaction. Dans le numéro du «Progrès» du 14 écoulé, ont paru les comptes que nous demandions bien franchement et nous en remercions ici même et la Commission et MM. les Maîtres. Cependant nous aurions cru que ces comptes ne seraient pas accompagnés d'inexactitudes et d'attaques injustifiées, telles qu'en porte l'article paru.

D'abord, c'est la «Sentinelle» qui est prise à partie en disant «qu'elle s'est refusée à publier les rectifications qui lui avaient été adressées par la commission». C'est nous qui pourrions nous servir des mots «lâcheté» et «vil calomnieux» (mais ces termes nous répugnent et nous les laissons comme solde de compte à qui de droit), quand on ose avancer des faussetés pareilles. La rectification a paru en 22 lignes de texte dans les lignes de la «Sentinelle», en date du 6 janvier. C'est à nous de conclure qu'on a agi avec une insigne mauvaise foi.

L'article, ensuite, revient de nouveau à charge sur le prix des places, parce qu'une faute typographique nous a fait dire fr. 1.50 pour fr. 1.20. Nous aurions déjà rectifié, si cette différence de 30 centimes eût changé quelque chose au fond de la question, mais ce n'est pas le cas.

Pour ce qui concerne la vérification des comptes, l'article dit: «Sachez que ces comptes sont toujours passés en séance de notre commission et cela devrait vous... suffire.»

Certainement, ceci devrait nous suffire, mais est-ce que la commission de l'école professionnelle qui, à notre avis était qualifiée autant que la commission de l'école secondaire, a suffi quand la séance orageuse a éclaté, il y a quelque trois semaines, au sein de cette commission?

Pour l'affaire du champagne, nous reviendrons dans un prochain article, avec des preuves autres que des calomnies.

Mais la partie de l'article la plus comique, c'est certainement celle-ci: «Il n'entre pas dans nos habitudes de crier sur tous les toits les générosités que nous faisons.» Allons, allons, ne nous faites pas rire. Les dons que vous avez faits avec les recettes de la soirée ne sont pas des «générosités» faites par vous. Charité, où tu vas nichier!

La minorité, qui voit du mal en tout et partout, a droit à sa part au soleil aussi bien qu'une certaine majorité qui voudrait tout diriger et ne rien dire. Nous considérons l'affaire terminée et close, à moins qu'on nous oblige à y revenir.

Quelques ouvriers.

ST-IMIER. — L'affaire de l'Etat-Major. — C'est donc ce soir à 8 heures, non pas en plein air comme nous l'avons annoncé par erreur hier, mais au Casino, qu'aura lieu l'assemblée populaire sur l'affaire de l'Etat-Major.

Nous avons le plaisir d'informer la population que nous avons eu la bonne fortune d'obtenir comme orateur notre camarade Ch. Naine, conseiller national.

Certes, la décision prise par le Conseil fédéral de renvoyer toute l'affaire pour enquête au tribunal militaire, tranquillise quelque peu les esprits, mais il n'est pas superflu cependant d'être plus amplement renseignés. Nous dirons encore qu'une invitation officielle du parti a été adressée à M. A. Locher et B. Savoye, conseillers nationaux de l'arrondissement qui, certainement, se feront un devoir de prendre la parole également. Toute la population est chaleureusement invitée à assister à cette assemblée.

(Voir aux annonces.)

— *A nos lecteurs.* — Voir l'annonce d'ouverture du grand magasin de M. Merlach: Confection, Trousseaux, etc.

CANTON DE NEUCHÂTEL

La mobilisation de la II^e division. — La II^e division sera très probablement mobilisée le mardi 15 février prochain, dit le «Courrier du Vignoble».

Toutefois, comme la division a un très fort effectif, le 50 % des hommes seraient seuls retenus sous les drapeaux.

Les divisions impaires ayant accompli plus de service que les divisions paires, la I^{re} division ne serait pas appelée, pour le moment du moins.

Les vols de lapins. — Un propriétaire de Marin constatait hier matin qu'on avait pénétré avec effraction dans son clapier et y avait volé neuf de ses plus beaux animaux. Il a immédiatement déposé une plainte.

Nos réseaux électriques. — Depuis peu de temps, les importantes centrales électriques de Montbovon, de Fribourg, de Kallnach, de Neuchâtel, du Locle, de La Chaux-de-Fonds et du Refrain sont reliées entre elles électriquement par une ligne de distribution à 92,000 volts. Toutes ces usines peuvent ainsi s'entraider et au besoin se suppléer les unes les autres. Les centrales de Kallnach et de Fribourg sont capables de distribuer, par les réseaux de la Neuchâteloise S. A., une énergie de 2500 kilowatts, soit de 3400 chevaux, à l'usine du Refrain.

Cette solidarité des grandes centrales électriques de notre région augmente la sécurité de distribution, pour le plus grand profit des consommateurs d'énergie électrique, force et lumière.

Accident. — Un habitant d'Enges, occupé à abattre du bois dans la forêt, s'est coupé plusieurs doigts de la main ensuite d'un malheureux coup de hache. Le pauvre homme a été conduit à l'hôpital.

LE LOCLE

Accident. — Le train de France qui arrivait hier soir en gare du Locle à 11 h. 25, ne s'étant pas arrêté à temps, a enfoncé un battoir. Le choc a été très violent, mais les dégâts ne sont pas très importants. Une charrette postale a été endommagée et le battoir enfoncé. Un voyageur a été blessé à la joue; son état n'est cependant pas grave.

LA CHAUX-DE-FONDS

Conférence Vandervelde

Nous rappelons une dernière fois la conférence que donnera ce soir au Temple communal le citoyen E. Vandervelde, ministre de Belgique. Le sujet annoncé est: l'«Internationale et la guerre».

L'actualité de la question qui sera traitée et la valeur incontestable du conférencier ne manqueront pas d'attirer un très grand nombre d'auditeurs. Pour éviter trop d'encombrement à l'entrée, des billets ont été mis en vente dans tous les magasins des Coopératives-Réunies et au magasin de tabac Marchand-Weber à la rue de la Balance. Ces cartes resteront en vente jusqu'à 4 heures de l'après-midi dans les magasins, et le soir au Temple, mais seulement à la porte de la Tour, qui est réservée à cet effet.

Les personnes possédant des cartes sont priées d'entrer par les autres portes. Le produit de la conférence est destiné aux familles des soldats belges.

Dernier avertissement à l'homme aux «mains embarrassées»

Parce qu'il a encaissé lâchement 3 soufflets sans la moindre envie de réagir, parce qu'il ment, calomnie et diffame sans cesse, M. Matthias a été écarté, par son propre groupe, de la présidence de la Commission scolaire. Et il n'en décolère pas.

L'homme aux «mains embarrassées», l'ignoble valet sans honneur, sans dignité, sans honnêteté, en prétendant que j'ai fait une demi-rétractation, — parce qu'ayant d'abord cru M. Martin absent, j'ai remis la chose au point, — ment, le mensonge étant son pain quotidien.

M. Emile Martin m'a exprimé spontanément, aujourd'hui, tout en confirmant mon récit de l'autre jour, combien la mauvaise foi de M. Matthias l'écœurait.

Et, pour en finir, comme «l'homme aux mains embarrassées» ne se calmera que lorsqu'il aura reçu les gifles promises, j'espère qu'il me procurera bientôt la joie de lui administrer ce... calmant. C. P.

Avis. — Les camarades qui pourraient louer pendant un jour et une nuit quelques camarades zurichois, qui assistent à notre fête des Jeunes socialistes sont priés de le faire savoir avant le 27 janvier, à Marcel Graber, Nord 17.

La soirée de la Pédagogie. — C'est devant une belle salle que la soirée pédagogique a répété hier sa soirée théâtrale au profit d'œuvres scolaires. Cinq actes de Molière et huit tableaux de Musset forment un menu de choix presque un record pour une société d'amateurs et si nous ajoutons que les deux pièces: «Les femmes savantes» et «On ne badine pas avec l'amour» ont été jouées par les mêmes acteurs à peu près, dont l'interprétation fut excellente, nous aurons fourni la preuve que la Pédagogie possède tous les éléments pour aborder les pièces les plus difficiles.

Passerons-nous en revue les différents rôles? Non, car à peu près tous devraient être mentionnés. L'ensemble fut très bon et très goûté comme en ont témoigné les applaudissements nourris de l'auditoire charmé.

Molière ne vieillit pas et quant au théâtre de Musset, peu connu, il est très humain sous ses dehors romantiques et déclamatoires.

Merci à la Pédagogie, à quand la réciproque?

N.B. — Nous apprenons que la Société pédagogique a l'intention de donner prochainement une représentation populaire à prix très réduits; c'est là, pensons-nous, une excellente idée qui trouvera, espérons-le, sa réalisation. Il y aura certainement salle comble.

Au Stand. — La célèbre troupe Tanagra se produira dès samedi 22 courant au Stand des Armes-Réunies. Qu'il soit permis à votre correspondant de rendre vos lecteurs attentifs d'ores et déjà à ses merveilleuses représentations (pour le détail, consulter les annonces et affiches).

A Soleure, la troupe a remporté un succès retentissant pendant son séjour qui a duré cinq jours. Voici ce qu'écrivit à ce sujet la «Solothurner-Zeitung»:

«Il nous a été donné d'assister à un spectacle ravissant. Qu'on ne confonde pas avec les marionnettes dont les mouvements sont commandés par des fils de fer étirés. Il s'agit de charmants petits êtres humains, dont la grandeur ne dépasse pas 30 cm., vêtus brillamment. Ils se meuvent, agissent et dansent, que c'est un plaisir de contempler ces hommes en miniature. Une gavotte dansée par un charmant couple en costume rococo, notamment, produit une impression infiniment agréable. Nous avions quelque appréhension quant à la réalité de ces choses. Mais bien vite elle s'est dissipée au vu de la petite prestidigitatrice, chanteuse, du jongleur japonais, des danseuses, etc., dont les ébats et gestes sont ceux de vrais artistes.

M. Severus Schaeffer justifiait pleinement de sa réputation de célèbre jongleur.»

Opérette. — Nous rappelons une dernière fois le beau spectacle que nous donnera dimanche soir la troupe Gheleys dans la si jolie opérette «La Mascotte». Cette représentation fera sûrement une salle des grands jours; car après une série de représentations de pièces à thèse il est bon de venir se reposer l'esprit aux folles gaités de l'opérette. «La Mascotte» de ce côté-là est reine. Les comiques y faisant assaut de drôlerie. Quoi de plus amusant que ce pauvre monarque Laurent XVII courant après la veine et se démenant comme un diable pour conserver sa «Mascotte intacte»? Ah, il aura certes beaucoup à faire contre le séduisant Pippo qu'est M. Dutilleul de l'Opéra-Comique et la naïve Bettina contentera son Berger, son cœur et son roi... le public qui viendra les fêter tous.

La location pour la matinée à prix réduits marche bon train et tout porte à croire que les échos du théâtre de La Chaux-de-Fonds retentiront toute la journée des rires, des applaudissements et de joyeux chants de la vaillante troupe Gheleys. Le «Petit Duc» est à l'affiche pour la matinée. Téléphone 15.15.

«La Pensée». — La société de chant «La Pensée» a renouvelé comme suit son comité pour l'année 1916: MM. Numa Humbert, président, Nord 43; Charles Piageon, vice-président; Paul Beuchat, caissier, Dubs 13; Jules Charpiot, vice-caissier; Walther Sommer, secrétaire; Charles Vuille, correspondant; Fritz Calame, archiviste.

M. J. Murat, professeur est confirmé dans ses fonctions de directeur.

«La Pensée» invite chaleureusement les amateurs de chant qui désirent se faire recevoir membre de la société à se rencontrer les soirs de répétition à son local, café Brand, Paix 71, le vendredi de chaque semaine; l'accueil le plus cordial leur est réservé.

Morts sur le front. — On annonce la mort, sur le front, de deux enfants de La Chaux-de-Fonds:

Charles Balimann, brancardier, ancien topographe, mort à Souain, le 2 octobre 1915; Charles-Frédéric Albrici, mort à Cuperly (Marne), également le 2 octobre 1915.

Autour d'une nomination. — Elle est provisoire, c'est vrai, mais chez nous, ce terme signifie si souvent définitif que l'on n'y croit plus.

Les récents événements du Greffe de paix de notre ville ont provoqué tout un remaniement dans le personnel de ce bureau et ailleurs. Ici, je ne relèverai que le départ regrettable du titulaire à la présidence du tribunal des Prud'hommes appelé à d'autres fonctions et son remplacement (provisoire!) par un autre personnage.

Dans le monde patronal et ouvrier, chacun sait l'importance et les services qu'ont rendus les dits tribunaux, combien de malentendus ont été remis au point, combien de conflits, souvent désastreux en leurs conséquences, pour une partie comme pour l'autre, ont été évités, et cela sans frais.

Chacun sait le doigté, le tact, les connaissances des rapports entre ouvriers et patrons que ce préposé doit posséder pour arriver à solutionner les multiples et diverses causes qui lui sont soumises. Or, le tribunal de notre ville, en cette matière, était apprécié dans le monde ouvrier, on y allait avec confiance et nous ne savons pas que depuis longtemps un recours en cassation se soit produit pour infirmer un jugement rendu.

En sera-t-il de même avec le nouveau titulaire (provisoire!)?

Au point de vue de l'auteur de ces lignes, le contraire pourrait bien être possible et des désillusions possibles aussi. C'est au pied du mur que l'on reconnaît le maçon dit un proverbe; donc attendons l'ouvrage qui sera livré.

Mais en se reportant à l'intransigeance, à l'entêtement qu'a montré ce Monsieur, comme notaire et comme gérant d'immeubles au début des difficultés entre propriétaires et locataires depuis la guerre, il est bien à craindre qu'un jour vienne pour lui, dans ses nouvelles fonctions, où comme dans les «Noces de Jeannette» le peuple lui dise: «Ici, Monsieur le notaire, pour vous il n'y a plus rien à faire. En tous les cas, le Conseil d'Etat ne nous a pas gâtés par le choix qu'il a fait et aurait pu nous gratifier d'une personne plus sympathique à la classe ouvrière.

On verra à la session prochaine du Grand Conseil.

Dons. — La commission de secours par le travail a reçu pour son fonds des «nécessiteux ignorés»: fr. 181.— d'un groupe du personnel fédéral des postes, télégraphes, téléphones et douanes; fr. 25.— de Mlle P. J.; fr. 13.50, dixième du gain du premier mois d'un jeune ouvrier; fr. 20.—, d'un anonyme; fr. 10.—, don trouvé dans les sachets aux cultes de l'alliance évangélique. Nous exprimons aux généreux donateurs notre profonde reconnaissance, ces dons sont toujours les bienvenus, car les besoins sont grands.

La direction des finances a reçu avec reconnaissance les dons suivants:

120 fr. de la Chorale et de l'Orchestre de l'Ecole supérieure de commerce, dont 100 francs pour les orphelins serbes et 20 fr. pour les Crèches; 5 fr. pour l'Hôpital, de M. E. N.; 30 fr. des amis de la Chaux-d'Arbel, dont 15 fr. pour les Crèches et 15 fr. pour le Dispensaire; et pour la Caisse générale de secours, par l'entremise du président des prud'hommes, 8 fr. abandon d'indemnité de la part de M. Albert Matthey, fabricant d'horlogerie; 10 fr., provenant d'une conciliation de parties dans le litige P. W.; L. S.

CHRONIQUE SPORTIVE

Football

D'après le dernier calendrier de l'A. S. F., nos deux clubs locaux seront aux prises dimanche prochain, avec les équipes suivantes: A Bâle, le F. C. Etoile rencontrera le F. C. Old-Boys de cette ville. Puissent nos stelliens rapporter les deux points qui amélioreront leur classement.

Dans la ville fédérale le F. C. Chaux-de-Fonds défendra ses chances avec le F. C. Berne. Cette partie est attendue avec impatience puisque ce sont ces deux clubs qui ont le moins de matches à leur actif. Cette rencontre mettra sans doute un peu de lumière dans l'énigmatique tableau de la Suisse centrale.

Souscription permanente

pour couvrir le déficit et pour lancer les six pages

Table with 2 columns: Description of subscription items and Amount. Includes 'Listes précédentes', 'Saint-Imier', 'Perdu un pari du père Bersot', etc.

L'Affaire de l'Etat-major général

La manifestation du Locle

Notre correspondant nous écrit que cette manifestation a été imposante et jamais l'on ne vit le vieux moutier regorger de monde comme ce fut le cas hier soir. Le public se tassait debout sur les escaliers conduisant aux galeries, dans les couloirs, sous les portes. De nombreuses personnes ont dû s'en retourner chez elles n'ayant pu trouver de place. La grande masse de notre population voulait entendre nos vaillants camarades Naine, et Graber parler de cette triste affaire de l'Etat-major général.

Ch. Naine et Paul Graber ont parlé dans le même sens que lors des manifestations précédentes sur ce même sujet — voir les comptes-rendus des manifestations de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds parus dans «La Sentinelle» des mercredi et mardi passés. Pendant plus d'une heure et demie, les orateurs ont été écoutés par l'auditoire avec le plus grand intérêt. A plus d'une reprise, des tonnerres d'applaudissements couraient la parole éloquent de nos camarades. Le peuple, dans son gros bon sens qui ne le trompe pas, tenait à manifester clairement et hautement ce qu'il pense de nos trop fameux colonels de notre système militaire, du général (son ordonnance du 10 avril 1915 — insérée dans la «Sentinelle» d'hier — adressée aux chefs d'unité, fut analysée par Naine), enfin de l'apathie et de la faiblesse du Conseil fédéral. Devant l'exposé des faits, apprenant ce qui s'est passé et ce qui se passe encore, se rendant compte des intrigues que se nouent à bas à Berne entre ces messieurs galonnés ou non, comprenant enfin la situation qui nous est faite en Suisse par ceux auxquels on a remis les rênes de l'Etat. Les auditeurs d'hier ont jugé qu'on ne pouvait plus accorder une confiance illimitée envers les «grands» personnages qui président aux destinées de notre démocratie, la «première» et la plus ancienne du monde.

Nos deux orateurs ont fait allusion au langage et aux recommandations qu'a tenu et qu'a faites hier la presse bourgeoise se traduisant en substance par ces mots: Nous avons protesté, c'est bien! mais maintenant que les mesures que nous réclamions sont prises, il s'agit de rentrer dans le calme, de se taire et d'attendre, avec confiance, car tout se passera, désormais pour le mieux, à notre entière satisfaction!! Graber, avec une parole puissante et énergique qui impressionna l'auditoire; Naine, avec une ironie accentuée et amusante, firent ressortir le rôle que joue cette presse bourgeoise quand elle recommande le calme et la confiance... aujourd'hui! Le peuple, ont-ils dit, ne doit cesser de veiller, il doit parler et parler toujours, car c'est lui étant souverain qui doit dicter sa volonté et cela hautement et avec force! S'il en est qui doivent obéir et marcher droit, ce sont les mandataires.

La résolution suivante est votée avec enthousiasme par l'assemblée: «L'assemblée populaire réunie au Temple du Locle, le jeudi 20 janvier, et comptant plus de 1500 personnes, demande que les Chambres fédérales soient réunies au plus tôt pour entendre un exposé complet de l'affaire de l'Etat-major général et prendre les mesures que comporte la situation.»

L'Union instrumentale par une belle production, clura la séance. Nos remerciements sont encore adressés à ce corps de musique pour son précieux concours.

Les suites judiciaires

On mande de Berne à la «Gazette de Lauen»:

«Nous apprenons que les colonels Egli et de Wattenwyl seront envoyés devant un tribunal divisionnaire.

C'est au général qu'il appartient de décider à quel tribunal de division les deux officiers inculpés seront renvoyés.»

Le correspondant bernois du «Vaterland», de Lucerne, généralement très bien informé des affaires fédérales, écrit à son journal que l'enquête complémentaire a produit une impression très favorable aux inculpés. Elle aurait démontré en particulier à l'évidence le caractère confidentiel de la gazette journalière de l'état-major, qui était envoyée régulièrement aux deux attachés militaires des légations des puissances centrales.

La circulaire du général

Le «Bund», commentant la fameuse circulaire du général d'avril 1915 (publiée hier), trouve qu'elle contenait, à côté de choses justes, des exagérations et que son auteur, en la publiant, «n'a pas eu la main heureuse». Cet aveu de la part du journal officieux est symptomatique.

LA GUERRE

La situation

L'événement du jour est la rupture des négociations austro-monténégrines. Effrayé des prétentions du gouvernement de Vienne, le roi Nicolas a repris les armes et annonce qu'il organise la défense à outrance. L'attaque contre Salonique ne se dessine pas encore.

Pas de nouvelles saillantes des autres fronts.

FRONT FRANCO-ANGLO-BELGE

Communiqué français

Entre l'Oise et l'Aisne, quelques contacts de patrouilles au cours de la nuit, dans la région de Puisalaine.

En Champagne, notre artillerie a dispersé un convoi de ravitaillement sur la route de Ville-sur-Tourbe à Vouziers.

Un avion ennemi a lancé sur les faubourgs de Lunéville trois bombes, qui n'ont causé aucun dégât. Un autre appareil ennemi a dû atterrir près de Flin. Les deux officiers qui le montaient ont été faits prisonniers près d'Ogeville au sud-est de Lunéville.

FRONT BALKANIQUE

Défense à outrance du Monténégro

L'agence Stefani annonce de Rome que le consulat général du Montenegro a communiqué aujourd'hui au ministre des affaires étrangères au nom de M. Miouskovich, président du conseil du Montenegro, arrivé à Brindisi, que S. M. le roi du Montenegro et son gouvernement avaient rejeté toutes les conditions de l'Autriche-Hongrie et que la lutte avait recommencé sur tout le front. Le roi et ses fils se trouvent encore au Montenegro au milieu des troupes, afin d'organiser la défense à outrance.

LES DÉPÊCHES

Actions d'artillerie

PARIS, 21. — (Officiel du 20, à 23 heures):

Entre la Somme et l'Avre, notre artillerie a bombardé, près de la gare de Chaulmes, des établissements occupés par l'ennemi. Son tir a provoqué un incendie suivi d'explosion.

Au nord de l'Aisne, sur la route de Corbeny, une colonne ennemie a été prise sous notre feu et dispersée.

Aux environs de la ferme du Choléra, un tir violent de nos batteries a causé des dégâts importants aux tranchées de l'adversaire.

Dédéagatch bombardé

SOFIA, 21. — (Officiel). — Le 18 janvier, une escadre ennemie comprenant 24 unités a bombardé Dédéagatch et les hauteurs voisines. A midi, l'escadre a repris la route de la haute mer. Il n'y a pas eu de victimes humaines. Le même jour, une escadre ennemie de 16 bâtiments a croisé de 8 heures du matin jusqu'à 1 heure de l'après-midi devant la baie de Porto Lagos. A 1 heure 5, les vaisseaux ennemis ont ouvert le feu sur les hauteurs qui entourent la ville. Le bombardement a duré jusqu'à 5 heures et demie du soir. L'escadre est alors repartie dans la direction de l'île de Thasos. Il n'y a pas eu de victimes.

Gros incendie

LONDRES, 21. — (Havas.) — Un incendie a détruit au nord de Londres des ateliers de reliure occupant 300 personnes. Il y a pour près de deux millions de francs de dégâts. Aucune victime.

Théâtre de La Chaux-de-Fonds Bureau: 8 h. Rideau: 8 h. 30

Dimanche 23 Janvier

La Mascotte

Opérette en 3 actes d'Ed. Audran ORCHESTRE COMPLET sous la direction de M. Bastide

Le même jour

Portes: 2 h. Rideau: 2 1/2 h.

Grande MATINÉE de Gala à prix réduits

Le Petit Duc

Opéra-comique en 3 actes de Ch. Lecocq donné par toute la troupe au grand complet, orchestre et chœurs

Billets à l'avance pour ces deux représentations chez M. Méroz, magasin de cigares, au Théâtre. Téléph. 15.15

CAFÉ NATIONAL

Rue de l'Industrie, 11 RESTAURATION chaude et froide Fondues renommées Bonne cave Tous les lundis: Gâteau au fromage Se recommande, Emile SCHWAR

Brasserie du Tivoli

(Près de la Gare de l'Est) Dimanche 23 Janvier dès 7 h. du soir 9012

TRIPES

Se recommande, Albert CLERC.

Bâle. Famille aisée prendrait en pension jeune fille pour apprendre la langue allemande et suivre les écoles supérieures. Prix 60 à 80 fr. selon entente. — S'adresser au bureau de La Sentinelle, sous chiffre 9072.

N'oubliez pas les petits oiseaux

Le rôle de l'Italie

FLORENCE, 20. — (Stefani.) — Dans un discours tenu aujourd'hui à Florence, en présence du président du conseil, des autorités et de nombreuses notabilités, le ministre des colonies, M. Martini, a dit notamment que le gouvernement ne cache rien de ses engagements et de ses intentions, et qu'il garde dans la victoire une foi inébranlable, basée sur la valeur de l'armée et de la marine et la coopération du peuple. Cette foi ne sera pas ébranlée par les épisodes malheureux inévitables sur un front si divers.

Les fautes commises doivent apprendre aux alliés à mettre plus d'unité dans leurs efforts, plus de promptitude dans leurs actes. L'Italie ne peut pas tout faire à elle seule. Elle ne doit pas disperser ses forces. En sauvegardant ses frontières et son avenir national, elle prête le meilleur concours à la cause commune. Le ministre relève enfin le devoir national qui consiste à souscrire à l'emprunt.

De son côté, M. Salandra dit que le gouvernement a le sentiment d'avoir bien agi et la conviction que le peuple unanime le soutiendra dans l'avenir comme dans le passé. Il a engagé les classes élevées à faire dans les couches populaires une chaleureuse propagande patriotique.

L'appel des classes en Italie

MILAN, 21. — L'«Avanti» annonce que six classes de réformés vont être appelés incessamment à passer en conseil de revision.

Prisonniers malades en Suisse

PARIS, 20. — Répondant à une question au sujet de l'internement en Suisse des prisonniers de guerre blessés et malades, susceptibles de reprendre du service actif, le ministre des affaires étrangères a annoncé que les pourparlers étaient en bonne voie et qu'un premier convoi arriverait probablement en Suisse à bref délai.

L'inondation en Hollande

AMSTERDAM, 20. — (Havas.) Le danger croît toujours dans les régions inondées du nord de la Hollande. Les dernières nouvelles signalent que la digue de Waterland, au nord de Durgendam, s'est effondrée partiellement sur une longueur de 80 mètres à la suite de l'affaissement du polder. Le bourgmestre demande du secours au ministre. La situation dans le Purmerend s'aggrave toujours et près de Wydewormer, le chemin de fer menace de s'écrouler.

Les bandits mexicains

NEW-YORK 20. — (Havas.) — Les journaux annoncent que des bandits mexicains opérant dans la province d'Arizona, ont enlevé sept Américains appartenant à la police, qu'ils ont emmenés vers le Mexique avec l'intention de les assassiner. Les troupes américaines sont parties à la poursuite des bandits.

Un drame à Bâle

BALE, 20. — Le jeune fils d'un commerçant de la ville a commis pendant la nuit un attentat contre ses parents dans la chambre desquels il pénétra armé d'un marteau et d'un couteau. Il frappa son père endormi, puis sa mère qui voulait intervenir. Le père est gravement atteint à la tête, la mère au poignet. L'assassin est sous les verrous.

Cinéma PALACE

CE SOIR au nouveau programme

PATRIE!

la célèbre pièce de VICTORIEN SARDOU en 6 actes

(Une merveille de la cinématographie en couleurs)

Interprètes:

MM. Henry Krauss, Capellani, Desjardins et

M^{me} VERA SERGINE

dans le rôle de Dolorès.

Parmi tant de comédies, drames, pièces à grands spectacles qu'a produit M. Victorien Sardou, l'un des auteurs dramatiques les plus féconds et les plus applaudis, PATRIE est incontestablement l'œuvre la plus vigoureuse. Transposée sur l'écran, et condensée, ses remarquables qualités acquièrent encore plus de force et de relief.

L'interprétation est remarquable; M. P. Capellani a pris son rôle tellement à cœur, qu'au moment pathétique de l'explication avec Dolorès (Comtesse de Rysoor, Mme Vera Sergine), le nouveau pensionnaire de la Comédie-Française a perdu connaissance, on a dû interrompre la prise de vue pour le ranimer. M. Krauss demeure l'artiste incomparable, vibrant, noble et sincère que l'on connaît. Mme Vera Sergine a été à la fois souple, féline et dramatique, elle exprime avec une grande force tragique l'amour, la douleur, le martyre de l'héroïne de V. Sardou.

C'est un des films les plus chers édités à ce jour.

Table with 2 columns: Name of artist and Price. Includes 'On a payé à:', 'M. Henry Krauss', 'M. Capellani', 'Mme Vera Sergine', etc.

Réductions et faveurs non valables

SAMEDI
22 Janvier
et
jours suivants

Grande Liquidation

partielle

Malgré la hausse formidable dans tous les articles, les marchandises que nous offrons en liquidation partielle seront vendues à des prix inconnus à ce jour.

Paletots et Manteaux

	noirs et couleurs			
	Série I	Série II	Sér. III	Sér. IV
Valeur réelle	29.—	32.—	40.—	75.—
Liquidés pour	7.50	9.50	15.—	25.—

Costumes

	pour Dames, noirs, bleu marin et couleur		
	Série I	Série II	Sér. III
Valeur réelle	40.—	50.—	75.—
Liquidés pour	20.—	25.—	35.—

Un lot **Blouses** veloutine
liquidées Séries I II III
2.95 3.95 4.95

Un lot **Blouses** de soie
façons modernes
liquidées avec **20%** de rabais

Un lot **Blouses**
mousseline de laine
liquidées à fr. **3.50**

Manteaux d'Enfants

	Série I	Série II	Sér. III
Valeur réelle	12.50	15.—	21.—
Liquidés à	4.50	7.50	9.50

Jupes pour Dames

	Série I	Série II	Sér. III
Valeur réelle	7.50	12.50	18.—
Liquidés à	4.50	7.50	9.50

Un lot **Blouses** tissu laine
noir, blanc et couleur
liquid. Sér. I II III IV
4.95 5.95 6.95 7.95

Un lot **Blouses** velours
valant jusqu'à 19.—
liquidées Séries I II
3.95 7.95

Un lot **Blouses** lainage
dernière nouveauté, noir, blanc et coul.
liquidées avec **20%** de rabais

JUPONS pour Dames

	Série I	Série II	Série III	Sér. IV
Liquidés à	4.95	5.95	6.95	7.95

Un lot de Jupons soie et mohair
liquidés à moitié prix

Robes d'Enfants

Valeur réelle jusqu'à fr. 25.—

	Séries I	II	III	IV
Liquidées à	2.95	4.50	7.50	9.50

Modes

Chapeaux garnis pour Dames et Enfants
Formes velours, satin et feutre
liquidées à **moitié prix**

Un lot **Fantaisies Fleurs et Plumes**
pour Chapeaux, liquidées à **75 et 95 ct.**

Un lot **Articles à broder** fil, feutre et
canavas Java
liquidés à **moitié prix**

Un lot **Fourrures**
liquidées
à **moitié prix**

Un lot **Cravates**
fourrure, peluche et plume
liquidées avec **30%** de rabais

Peignoirs Matinées
valant jusqu'à 25.—
liquidés Séries I II III
3.50 7.50 12.50

OCCASIONS

Tissus pour Robes et Blouses, Toiles de coton,
Rideaux, Tapis de tables, Descentes de lits,
Essuie-Mains, Flanelle coton pour Chemises
étonnantes en]

Un lot considérable de
Feutres pour Enfants **20%**
liquidés avec de rabais

Un lot considérable de
Feutres p. Dames et Messieurs **20%**
liquidés avec de rabais

	Série I	Série II	Série III	Série IV
Pantoufles	Pour enfants	Pour dames et Messieurs	Pour dames et Messieurs	P. dames et Messieurs
liquidées	65 ct.	95 ct.	1.75	2.95

Grands Magasins Julius BRANN & Co La Chaux-de-Fonds

Société en commandite

Maison connue par sa vente à bas prix d'articles de 1^{re} qualité

ATTENTION!!!

Mesdames et Messieurs si vous voulez vous distraire, passez au
CAFÉ-RESTAURANT DES MÉLÈZES
tenu par CHARLES WETZEL

Dimanche 23 Janvier 1916
à 2 heures après-midi et à 8 heures du soir

Grand Concert donné par l'Orchestre Florita
accompagné du THÉÂTRE GUIGNOL
Joli spectacle de famille. — Petits et grands, jeunes et vieux chacun
s'y divertit et s'amuse. Qui voit Guinol rigole!

CONSOMMATIONS DE 1^{er} CHOIX
Repas sur commande. Thé - Chocolat
Se recommande, le tenancier, **C. WETZEL Fils**

Stand des Armes-Réunies

Du Samedi 22 au Jeudi 27 Janvier 1916
journallement

Grandes Représentations

de famille
Dimanche, Matinée à 3 heures et le soir à 8 heures
Personne ne devrait manquer de voir les admirables

Jeux de Tamagra

de SEVERUS SHAFFER 9070
Spectacle inconnu à ce jour: Des hommes dont la grandeur
ne dépasse pas 30 cm. se pro-
duisent en véritables artistes:
dansent, chantent, jonglent! Productions musicales!
Prix des places: Premières fr. 2.—, Deuxièmes fr. 1.50. Troisièmes 80 c.
Location chez M. Edwin MULLER, Magasin de cigares. H20332G

CASINO DE ST-IMIER

Vendredi 21 janvier, à 8 h.

Assemblée populaire

SUJET: 9062

L'Affaire de l'Etat-Major

ORATEUR:

Charles NAINE, conseiller national

Tous les citoyens et citoyennes suisses, sans distinction
de parti et d'opinion, sont chaleureusement invités.

Entrée libre. Parti socialiste.

Ouverture des Magasins

Alf. MERLACH

23, rue Francillon, 23 - ST-IMIER
Toileries - Confections pour Hommes - Trousseaux
Chemiserie en tous genres - Sous-Vêtements

J'ai l'avantage d'annoncer à mes amis et connais-
sances et au public en général de St-Imier, du val-
lon et des environs, que j'ai ouvert un magasin de
Toileries, Confections, Trousseaux, 23, rue
Francillon, à St-Imier.

Par des marchandises de qualités irréprochables,
de premier choix et un service consciencieux, je
suis à même de satisfaire la clientèle sous tous les
rapports. — Aussi, c'est avec plaisir que je me
recommande au public pour ses achats. 9079

A. MERLACH.

Au Magasin
Paix, 51^e
il sera vendu des

Tripes

cuites
à 90 cent. le demi-kilo
Se recommande, 8967
Mme A. DANIEL
Téléphone 14.54

Brasserie de la Charrière

Tous les SAMEDIS SOIRS

TRIPES

Se recommande, 8267
Julius WYLER.

La Commune

offre à louer pour le 30 avril 1916:
Banneret 2, un bel appartement
de 4 chambres, cuisine, corridor, dépen-
dances, part à la buanderie. Fr. 50,50
par mois, éclairage des paliers com-
pris. 9075
S'adresser Gérance Marché 18.

Vient d'arriver:
Un nouveau choix de parapluies à
3.50 et 4 fr.

Se recommande, 8648

A. Kroepfli
Rue du Parc 66

FEMMES souffrant d'un retard
de règles ou de mens-
truation douloureuse,
adresser vous en toute confiance à
l'INSTITUT HYGIE, à Ge-
nève, qui vous enverra le meilleur
remède. Prix: Frs. 5.50

LE LOCLE

Les membres de la Jeunesse
Socialiste sont avisés du décès de
leur cher et dévoué camarade,

Achille GROSPERRE

survenu à l'âge de 22 ans, frère de
notre collègue EDOUARD GROSP-
PIERRE, et adresse leurs sincères
condoléances à la famille.

Jeunesse Socialiste.